



Inscriptions

Les demandes d'inscriptions pour les classes Maternelles et Élémentaires débutent à partir du mois de janvier pour la rentrée de septembre.

→ Pour une demande d'inscription en première année de maternelle, nous n'acceptons que les enfants ayant trois ans dans l'année civile en cours (au plus tard le 31 décembre).

→ Pour une demande d'inscription en ULIS Ecole, il est indispensable d'avoir au préalable la décision d'orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Rentrée 2018-2019 Attention ! Très peu de places cette année.

Votre demande d'inscription doit être constituée des documents suivants et déposée dans la boîte aux lettres de l'école dans une enveloppe A4 au NOM de l'enfant, entre le 8 et le 31 janvier 2018.

- La fiche de pré inscription complétée (à imprimer à partir du site www.ecolejda.eu), signée par les deux parents,
- Une lettre de motivation à l'attention du chef d'établissement,
- 2 timbres au tarif en vigueur,
- Pour les inscriptions à partir de la Moyenne Section, joindre les photocopies du livret d'évaluation de l'année précédente avec le premier trimestre de l'année en cours.

Les réponses seront communiquées par courrier :

*dans le courant du mois de février pour les demandes d'inscription en Petite Section.

*dans le courant du mois d'avril pour les autres demandes.